



PI+ (Pôle insertion plus)

- Définition
- Critères d'entrées
- Le conseiller ORP dans le PI+
- L'assistant social dans le PI+
- Formulaire 12015
- Catalogue : MIS ET MMT
- Exemples

Définition selon SASOC (*Service de l'Action Sociale*)

Le Pôle Insertion+ a pour mission l'insertion des bénéficiaires de l'aide sociale concernées dans le marché du travail par le biais de:

Moyens :

- l'élaboration conjointe de solutions aux problématiques *sociales et professionnelles*
- le coaching intensif
- la mobilisation coordonnée des mesures d'insertion sociale MIS et des mesures cantonales PEQ LEMT (plan d'action et train de mesures).

Convention SSR-ORP *Convention 2000, selon art. 33 LEMT*

Objectif

- Faciliter le placement des demandeurs et demandeuses d'emploi dans
- tous les cas de figure
- Instrument de travail opérationnel et négocié entre les partenaires
- Prévenir le chômage de longue durée
- Actualisation de la Convention 2000, selon art. 33 LEMT
- Détecter et prévenir les problématiques sociales
- Assurer la concordance des informations et des interventions

La structure est constituée de:

- **trois pôles** composés chacun d'un-e conseiller-ère en personnel et d'un-e assistant-e social-e
- basés **dans les ORP** (1 pôle à l'ORP Centre, 1 à l'ORP Nord et 1 à l'ORP Sud)
- coordonnés par la **section Chômage** (M. H. Sautière)
- et conduits par le **Comité directeur** (SPE et SASoc).

Critères d'entrée dans le Pôle Insertion+

- Etre un demandeur ou une demandeuse d'emploi sans droit aux IC ou en fin de droit,
- bénéficiaire ou avoir bénéficié de prestations matérielles de l'aide sociale au plus tard douze mois avant la prise en charge par la structure (*les personnes qui ne bénéficient plus de l'aide matérielle depuis plus de 12 mois ne peuvent y entrer*), et

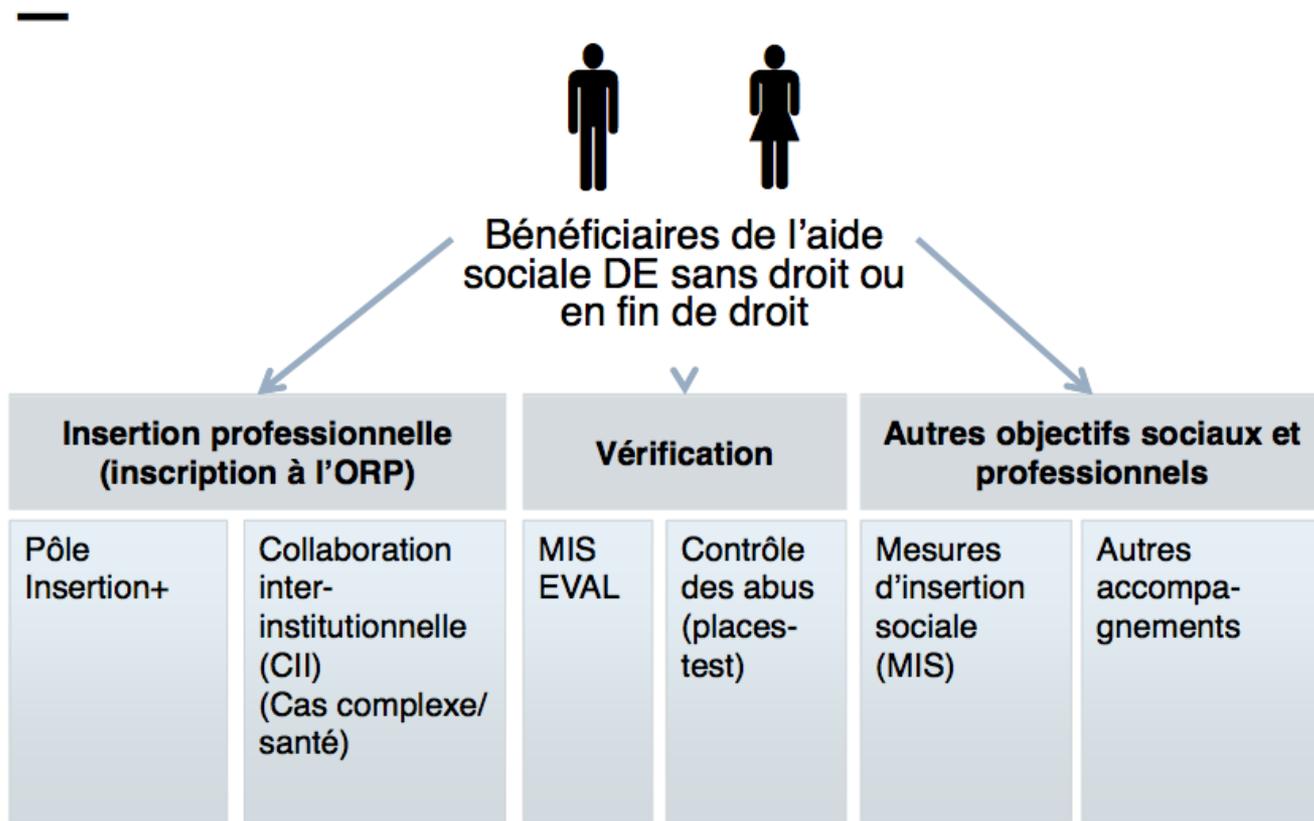
Etre motivé-e et être adressé-e à la structure conjointement par l'ORP et le SSR concernés (entrée possible via ORP ou SSR).

Bases légales

[Article 86 de la Loi du 6 octobre 2010 sur l'emploi et le marché du travail \(LEMT\)](#)

[Articles 25, 28 et 29 du Règlement du 2 juillet 2012 sur l'emploi et le marché du travail \(REMT\)](#)

Orientation des situations



LE CONSEILLER ORP PÔLE INSERTION+

- Le conseiller ORP du PI+ travaille sous la législation Cantonale de l'assurance chômage : **la LEMT** (loi du 6 octobre 2010 sur le marché du travail) et de son règlement du 02 juillet 2012 **LA REMT** (règlement sur l'emploi et le marché du travail)
- Les bénéficiaires de cette assurance n'a pas ou plus de droits aux prestations de la LACI (Loi fédérale sur l'Assurance-Chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'Insolvabilité)

10.2009	pas de droit	10 / 000	27.10.2009-26.10.2011
---------	--------------	----------	-----------------------

- Le conseiller dispose d'une palette de mesures propres à la LEMT : sous de forme de PEQ (programme d'emploi qualifiant)
- L'objectif et l'octroi d'un PEQ/LEMT se justifie (indépendamment des critères d'octroi) dans le cadre d'un objectif de réinsertion professionnelle.

- Les PEQ/LEMT (Programme de qualification) se distinguent en 2 groupes:
- Les programmes LEMT auprès de fournisseurs de type « collectivités publiques » et « Association à but non lucratif » BUT : favoriser l'insertion professionnelle du DE (Mesures non cotisantes)
- Les programmes LEMT de type « entreprises » BUT : favoriser l'insertion professionnelle du DE
(Mesures cotisantes)
- Dans « certains » cas il est possible d'étendre la palette des mesures (cours/formation) en ouvrant un DC LACI 59d

03.2013	uniquement MT LACI 59d	10 / 000	28.03.2013-27.03.2015
---------	------------------------	----------	-----------------------

DOMAINES ET SECTEURS PROFESSIONNELS DES PEQ

par fonction (regroupées par domaine)
Administration / Economie / Informatique
Chantier / Construction / Edilité / Voirie
Industrie / Technique / Artisanat / Mécanique
Transport / Logistique
Conciergerie / Nettoyage
Droit / Justice / Sécurité
Santé / Soins / Sport
Social / Pédagogie / Psychologie / Théologie
Restauration / Economie familiale
Vente
Nature / Environnement
Histoire / Médias / Art / Culture

EXEMPLES DE PEQ FOURNISSEURS AGGREGEE SPE

Fonction (Fiche PET / Fiche fonction) Secteur éventuel Lieu / Fournisseur	Places libres	PET	PEQ
		Küchengehilfe Düdingen / Hotel des Alpes	Hotel des Alpes
Aide de cuisine Guin / Hôtel des Alpes	Hôtel des Alpes	✓	✓
Chauffeur/In - Staplerfahrer/In - Magaziner/In Recycling Düdingen / VAM	VAM Düdingen	✓	✓
Chauffeur/se - Conducteur/trice élévateur - Magasinier/ère Recycling Guin / VAM	VAM Guin	✓	✓

Répartition des tâches SSR - PI+

Tâches

Services sociaux

- > Aide matérielle
- > Lien avec la Commission sociale
- > Analyse du besoin
- > Contrôle de la subsidiarité
- > Aide pour les autres membres de l'unité d'assistance
- > Transmission d'infos nécessaires au PI+

Répartition circonstancielle

- > Situation individuelle en lien avec l'insertion professionnelle
 - Désendettement
 - Logement
 - Santé
 - Etc.

Pôles Insertion+

- > Insertion sociale et professionnelle
- > Collecte et transmission d'infos régulières au SSR (priorité)
- > Demande au SSR en cas de MIS ou autres besoins
- > Bilan de sortie

Coordination conjointe



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FRIEBURG

Service de l'action sociale SASoc
Kantonales Sozialamt KSA

Aide sociale
Sozialhilfe

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 92, F +41 26 305 29 85
www.fr.ch/sasoc

Fribourg, le 11 janvier 2012

Récapitulatif des mesures d'insertion sociale validées / Zusammenfassung der anerkannten sozialen Eingliederungsmaßnahmen

Etat / Stand : 06.01.2012

Catégories MIS / MIS-Kategorien	Type de mesure / Bezeichnung der Maßnahme	Code MIS / SEM Kode	Nom de l'activité / Tätigkeitsname	Lieu / Ort	Tiers-organiseurs / Organisatoren	Validation / Validierung
Formation / Ausbildung	Maîtrise de la langue / Beherrschung der Sprache	101	Français et insertion socioprofessionnelle	Fribourg	Oeuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO)	01.01.2000
		102	Cours intensifs de français pour réfugiés statutaires	Fribourg	Caritas Suisse	11.05.2010
		103	Français : Formation de base / Cours hebdomadaires	Fribourg, Bulle, Romont, Estavayer-le-Lac, Châtel- St-Denis	Association Lire et Ecrire	01.01.2000
		104	Français ou allemand pour femmes migrantes / niveau 1-2-3	Fribourg	espacefemmes-frauenraum	24.08.2001
		105	Deutschkurs für Migrantinnen / Niveau 1-2	Freiburg, Dödingen	espacefemmes-frauenraum	24.08.2001
		107	Lesen und Schreiben für Erwachsene	Dödingen, Murten	Lesen und Schreiben Deutschfreiburg	30.05.2000
		120	Cours de français / Uni populaire	Fribourg	Université populaire	24.08.2001
		121	Français, formation de base / alphabétisation / Intensif	Fribourg	Association Lire et Ecrire	01.01.2000
		122	Français, formation de base / post- alphabétisation / semi-Intensif	Fribourg	Association Lire et Ecrire	31.01.2005
		123	Intensiv-Sprachkurs Deutsch	Freiburg	Vorbereitungskurse auf das Hochschulstudium in der Schweiz /MKHS	15.02.2005
		124	Deutschkurs / Migros-Klubschule Bern	Bern	Migros-Klubschule / Bern	01.03.2005
		131	Premier pas vers l'intégration dans la société suisse	A domicile	espacefemmes-frauenraum	30.04.2002
		144	Cours de français ou d'allemand / Ecole-club Migros	Fribourg	Ecole-club Migros	16.03.2007

Accord de collaboration

Le Pôle Insertion+ a pour but d'optimiser la réinsertion professionnelle de demandeurs d'emploi bénéficiant ou ayant bénéficié de l'aide sociale par une intervention conjointe et intensive de spécialistes de l'insertion professionnelle et de l'action sociale (art. 86 LEMT).

Pour atteindre ce but, le Pôle Insertion+ devra :

- > évaluer votre situation sociale et professionnelle
- > définir les mesures appropriées
- > assurer un suivi personnalisé
- > proposer des emplois vacants.

Afin que les deux institutions (ORP et SSR) puissent échanger les données nécessaires et pertinentes pour l'évaluation de votre situation professionnelle et sociale (notamment pour clarifier les questions de ressources matérielles, de réinsertion sociale et de capacité de travail), il est indispensable que vous nous donniez votre accord. Ces informations proviennent et/ ou sont transmises aux dispositifs suivants :

- > SPE/ ORP
- > Services sociaux régionaux (SSR)
- > Pôles Insertion+.

Dans le cadre défini ci-dessus, j'accepte de collaborer avec le Pôle Insertion+ et j'autorise les représentants de l'assurance-chômage et de l'aide sociale à consulter les dossiers constitués par chacune des institutions et à échanger les informations nécessaires pour me permettre de me réinsérer sur le marché de l'emploi.

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

N° AS : _____

Date : _____

Signature du bénéficiaire : _____

et / ou signature du représentant légal : _____

Le bénéficiaire répond aux critères d'entrée suivants :

- > est un demandeur d'emploi sans droit ou en fin de droit LACI
- > bénéficie ou a bénéficié de prestations matérielles de l'aide sociale dans les 12 mois précédents
- > est motivé, c'est-à-dire qu'il a signé ledit accord de collaboration

Avis ORP	Avis SSR
<input type="checkbox"/> Entrée dans la structure acceptée <input type="checkbox"/> Entrée dans la structure non acceptée Motif :	<input type="checkbox"/> Entrée dans la structure acceptée <input type="checkbox"/> Entrée dans la structure non acceptée Motif :
Date :	Date :
Signature :	Signature :

Le présent accord ne prendra effet que s'il est signé par les trois parties.

Exemple

DE de 26 ans, caissière (sans formation), fin droit indemnités journalières en août 2012, fin du DC 30 avril 2013

SSR depuis septembre 2012

Assesement

- Personne n'ayant jamais travaillé
- Mari violent – suivi par la LAVI – mesure de protection par la Police
- Ne peut pas travailler à Fribourg ville
- Poursuite pour 40'000.-
- Pas de formation
- Pas d'enfants
- Suivie par Solidarité Femmes

Stratégie d'insertion

Cours de caissière via MIS + PEQ LEMT en association + coaching

Difficultés

Poursuites + mobilité

PI+ (entretien tous les 10 jours)

- Prise de contact avec avocat pour acte judiciaire
- Lien avec SSR pour mise en place de la MIS de caissière
- Solidarité femmes pour un coaching plus intensif afin de travailler sur les peurs
- PEQ LEMT

Exemple

- DE de 23 ans sans formation reconnu.
- Formation à l'école Bénédicte à NE de 2 ans d'employé de commerce
- Pas de droit LACI
- Bénéficiaire du SSR dans un revenu familial pour 4 personnes (mère + 2 autres frères mineurs)

Assesement

DE en conflit avec le SSR – pénalité du SSR pour manque d'intégration 15% du revenu + 100.- en mois sur le revenu d'insertion

Stratégie

Valider le parcours à l'école Bénédicte par l'ECAL

Compléter la formation par apprentissage pour obtention d'un CFC

PI+

- Réseau avec le SSR pour rétablir le dialogue entre le DE et l'AS
- Recherche place d'apprentissage – organisation et coaching du DE
- Lien avec l'ECAL pour déterminer le niveau de compétence du DE
- Organisation de la bourse d'étude

Merci de votre attention